

Rapport de l'épreuve écrite d'anglais – Concours Sciences Sociales ENS Cachan

L'épreuve d'anglais comporte un exercice de version, qui compte pour 70 % de la note finale, et un exercice d'expression écrite, qui compte pour 30 %. La question d'expression écrite découle bien évidemment de l'article proposé pour l'exercice de version.

Version

Le texte proposé cette année, un extrait du *Guardian*, visait à analyser la réalité et l'ampleur du mouvement nationaliste anglais. De prime abord, il ne posait que peu de difficultés de compréhension, et le jury s'est félicité de lire cette année nombre de copies satisfaisantes, qui montraient à la fois une compréhension fine du texte anglais et une bonne maîtrise de l'expression française. Il y avait cette année beaucoup moins d'erreurs d'orthographe, de fautes de syntaxe et de non-sens que les années précédentes.

Pour autant, le jury a relevé quelques lacunes lexicales parfois surprenantes. La compréhension des différentes expressions idiomatiques du texte s'est révélée être un exercice particulièrement discriminant. En effet, le lexique relevait souvent de clichés de langage imagés (*to play second fiddle*) ou d'expressions idiomatiques (*let alone*) tout à fait usuelles, ce qui a mis en valeur les candidats possédant une connaissance fine et idiomatique de la langue.

Quelques mots ont donné lieu à des approximations de sonorité parfois amusantes (*cloak* traduit par « cloaque » ou bien encore « chêne » de par la proximité avec *oak* sans doute) mais le plus souvent inquiétantes (*temper* devenu la « tempête » !). Le jury tient également à dénoncer la féminisation de *a candidate* trop souvent traduit abusivement par « une candidate » !

L'adverbe « *infamously* » a, lui, donné lieu à une multitude de contresens tant sur la personne de D. Cameron (« *l'impopulaire ») que sur la nature de l'action (« *malfamée »), alors que le rapprochement sémantique avec le latin *fama* devait conduire vers les notions de notoriété (« tristement notoire ») ou bien de renommée (« s'est illustré de bien piètre façon »).

D'un point de vue technique, le jury attendait bien entendu des candidats la mise en œuvre de certains procédés de traduction – dont l'étoffement, pour rendre explicite le sens du texte anglais en français. Ainsi certains efforts d'explicitation visant à faciliter la compréhension du texte ont été bonifiées (« le referendum sur l'indépendance de l'Ecosse », « le 10 Downing Street – la résidence du Premier Ministre britannique »). *A contrario*, l'étoffement ne doit pas donner lieu à une interprétation fautive : le référendum portant sur la question de la sortie de l'Union Européenne n'est pas un référendum « en faveur du Brexit », du moins n'était-il pas présenté ainsi...

D'autre part, l'emploi d'images constituait une des difficultés propres à cet extrait. Il était bien entendu possible de changer cette image (bien que l'image du chien montrant les dents soit parlante), mais il fallait veiller à la cohérence d'ensemble du passage, puisque le journaliste faisait à nouveau référence à cette image à la fin. Certaines transpositions étaient fort poétiques « Le vent se lève et quelques feuilles sont tombées, mais l'idée que bourrasques et grêlons saluent le passage à l'automne ne correspond pas aux faits », et d'autres assez créatives « l'identité anglaise a longtemps suivi docilement le rythme dicté par le chef d'orchestre britannique, mais s'est désormais réveillée et décide de jouer de sa propre partition, avec « tonitruance ». Le jury a accepté ces propositions quand elles formaient un tout cohérent et ne présentaient pas d'incongruités.

De plus, la métaphore animale a désarçonné certains candidats, et si le « serpent de mer » traduisait avec bonheur la métaphore canine du texte en éclairant le sens, en revanche « le vilain petit canard », « la bête noire » ou « le chat noir » étaient en complète rupture avec l'intention de l'auteur. Par ailleurs, il fallait veiller à employer le vocabulaire idoine pour chaque animal (un chien ne « pousse pas un petit rugissement », pas plus qu'il n'a « un petit peu de tension » – *had a bit of a stretch*). Ce type de calque lexical et syntaxique à la fois amenait souvent un non-sens, erreur fort pénalisante dans cet exercice. De trop nombreuses propositions (« la bête aphone de la vie politique britannique » « une bête qui s'est défroquée de sa toge ») montraient que les candidats n'avaient pas assez réfléchi à l'enjeu premier de cet exercice : produire du sens ! Car si des propositions telles que « le nationalisme anglais appelle le chien qui doit monter dans le bateau (*to bark* ?) de la politique anglaise » peuvent être pris, au second degré, pour un hommage surréaliste à Jerome K. Jerome, elles n'en restent pas moins, en contexte, proprement incompréhensibles. Parmi les erreurs relevées on peut aussi citer le très fréquent « le chien anglais a sorti les griffes » - erreur qui ne peut relever que de l'inattention !

Le jury a également par ailleurs déploré de nombreuses erreurs dans la compréhension de la syntaxe anglaise – erreurs qui là aussi donnaient lieu à des non-sens, ce qui aurait dû alerter les candidats. Ainsi *the extreme racist right* a parfois été mal analysé « un racisme extrême concernant le droit » ou encore, pire, « le droit au racisme » ! Le mot *claims* dans la dernière phrase a parfois été pris pour un verbe conjugué alors qu'il s'agit bien sûr d'un nom. Enfin, d'un point de vue grammatical, il est essentiel, particulièrement pour un texte traitant des nationalismes et nationalités, de respecter l'usage grammatical de la majuscule en français : « un Britannique », mais « l'Empire britannique » !

Last but not least, de nombreuses maladroites, résultant bien souvent de calques, ont été lourdement sanctionnées. Rappelons qu'une traduction littérale mot à mot est souvent maladroite. Ainsi le jury a-t-il pénalisé les calques tels que « *elle montre des signes de post-referendum vivace » « * ils s'auto-identifient en tant qu'anglais » « *l'expression d'une identité anglaise ressurgissante » « la question dite West Lothian, *qui demandait pourquoi » « *ils veulent éclater le Royaume-Uni » « *ceci est apparu comme nouveau », « les préoccupations anglaises *ont besoin d'être adressées », etc.

Le jury tient à mettre en avant le fait que certains calques, tel « le potentiel de la question anglaise » révèlent aussi une méconnaissance des subtilités de la langue française, puisque le sens de l'adjectif « potentiel » (qui existe virtuellement, en puissance), qu'il convenait de privilégier ici, ne recouvre pas du tout le sens du substantif « le potentiel », trouvé le plus souvent et désignant « l'ensemble des ressources dont quelqu'un, une collectivité, un pays peut disposer ».

Mais l'autre enjeu de ce texte, et non des moindres, reposait sans conteste sur la juste compréhension des éléments de langage non seulement d'un point de vue linguistique mais aussi d'un point de vue culturel et de civilisation.

Tout d'abord, pour proposer une traduction précise de cet extrait il fallait maîtriser – dans les grandes lignes – le fonctionnement des institutions britanniques. Ainsi, on peut s'étonner que les candidats aient mal compris l'enjeu de cette question dite de West Lothian : il s'agit bien évidemment de critiquer le fait que les membres écossais du Parlement britannique – et non des membres du Parlement écossais ! - puissent se prononcer sur des projets de lois concernant l'Angleterre. Cette erreur a ensuite logiquement conduit certains candidats à supposer l'existence

d'un « Parlement anglais » qui ne pourrait se prononcer sur les projets de loi concernant l'Ecosse. C'est bien là tout le problème soulevé par cette question : l'Angleterre ne disposant pas de parlement national, à la différence des trois autres nations formant le Royaume-Uni, des revendications spécifiquement anglaises ont vu le jour.

Par ailleurs, il fallait prendre le temps de réfléchir à ce que recouvre le concept d'anglicité, ou d'identité anglaise (*Englishness*) par rapport au nationalisme anglais (*English nationalism*). Ces deux concepts ne sont pas interchangeables et la traduction devait refléter la différence. Certaines formulations « le sentiment d'appartenance anglais » étaient particulièrement maladroites. La notion de revendication identitaire anglaise (*militant Englishness*) était également délicate et ne pouvait se traduire par « les militants pro-anglais », proposition fréquemment trouvée dans les copies. Réfléchir à ces questions permettait aussi de mieux comprendre et analyser la question d'expression écrite qui, rappelons-le, découle de l'extrait proposé en traduction et doit se comprendre en relation avec celui-ci.

Certains candidats ont aussi confondu l'Irlande et l'Ecosse, et ont donc évoqué le « Parlement irlandais » ou encore semblaient ne pas savoir ce que recouvrait le concept de britannicité. D'autres ont encore confondu le Royaume-Uni et la Grande-Bretagne, deux réalités qui ne sont là encore pas interchangeables.

Parmi les traductions fautives relevant d'une méconnaissance grossière des institutions britanniques et des termes y afférant, le jury s'est vu proposé une très américaine « *dixième avenue » en lieu et place de Downing Street, un vote de « *factures » au Parlement et une multitude de « *bi-élections » ou « *mi-élections » (ou de refus de traduction) pour l'élection partielle de Witney.

Les candidats devaient, cette année, s'appuyer sur leurs connaissances de civilisation pour éclairer le sens du texte. Il est regrettable que, parmi d'excellentes copies, certaines aient laissé entrevoir des lacunes bien inquiétantes.

Expression écrite : *Is the strength of nationalist movements in Britain overstated, in your opinion ?*)

Le jury regrette qu'il y ait eu, cette année encore, peu d'essais satisfaisants.

Ainsi, bien que dans l'ensemble la question ait été mieux comprise que celle de l'année précédente, bon nombre de copies ont répondu à côté, en transformant la question à leur guise, à l'instar de ce candidat qui reformule comme suit : « *Are nationalist movements a threat to multiculturalism?* ».

Mais le glissement le plus souvent constaté a été celui qui trahissait une confusion des candidats entre la problématique du Brexit associée pêle-mêle aux notions de souverainisme/populisme/xénophobie/patriotisme/*identity politics/nativism/jingoism*... et celle des mouvements indépendantistes régionaux en Grande Bretagne. C'est évidemment la deuxième interprétation qui était à retenir ici, imposée par le texte de la version d'une part, et par la formulation plurielle d'autre part.

Nous rappelons donc fermement que la question d'expression écrite doit être comprise à la lumière du texte de la version. Celui-ci traitait de la réalité et de l'ampleur du sentiment nationaliste ANGLAIS qui s'est construit en réaction aux velléités indépendantistes des deux autres nations qui composent la Grande Bretagne. La question invitait en toute logique à s'interroger sur les autres mouvements nationalistes qui risquent de faire éclater la Grande Bretagne, à savoir les nationalismes écossais et gallois ; s'il était bienvenu d'étendre la question

au cas de l'Irlande du Nord, en traitant donc du nationalisme au Royaume Uni, c'était en revanche un contresens de traiter d'un éventuel nationalisme BRITANNIQUE. Nous en profitons pour rappeler que l'une des définitions de *nationalism* recensée par l'OED est : "*Advocacy of political independence for a particular country*". Dans ce contexte, *Scottish/Welsh nationalism* sera d'ailleurs souvent traduit par « indépendantisme écossais/gallois ». Les problématiques du type « *Is Brexit overstated?* » étaient donc hors sujet. Et que dire de la problématique suivante, si ce n'est qu'elle est hors sujet et simpliste de surcroît : « *Are Britons really so racist ?* »

Par ailleurs, l'argumentation dans ces copies hors sujet était souvent faible, telle la copie qui affirmait que les signes du nationalisme britannique étaient la conduite à gauche et le fait que les Britanniques ont conservé leur monnaie...

D'autres copies ont tenté de faire un lien entre les mouvements séparatistes et l'élan qui a conduit au Brexit – mais là aussi elles se sont fourvoyées. Affirmer que les nationalistes écossais et leur référendum ont partie liée avec le UKIP, c'est faire preuve d'une grande méconnaissance de l'échiquier politique en Grande Bretagne. Comment des *séparatistes pro-européens* pourraient-ils faire cause commune avec un parti qui défend la *souveraineté* du Royaume *Uni* face à l'Europe et dont l'acronyme rappelle justement l'attachement au *UNITED* Kingdom ? Leur seul point commun est le recours au mode de consultation référendaire...

En réalité, cette confusion généralisée trahit des lacunes profondes de la part de nombreux candidats, dont le bagage culturel sur la Grande Bretagne est tout simplement insuffisant. Combien de copies ne distinguent pas entre Angleterre, Grande Bretagne, et Royaume Uni ? Ou encore confondent l'Irlande du Nord et la République d'Irlande...

Les inexactitudes de tous types ont été nombreuses : l'attentat du Grand Hôtel de Brighton contre M. Thatcher n'a pas eu lieu en Irlande mais à Brighton, justement, en Angleterre ; celle-ci n'était d'ailleurs pas « présidente ». L'objectif de l'IRA n'était pas d'obtenir le *home-rule* pour l'Irlande. Il n'y a pas de « parlement anglais » et le « parlement gallois » s'appelle le *National Assembly*. Le parti « nationaliste » en Irlande du Nord n'est pas « opposé » à la République d'Irlande, bien au contraire... Nicola Sturgeon est membre du *Scottish National Party* et non du *British National Party* (et encore moins du *British « nationalist » party*). Le référendum sur le Brexit a eu lieu en juin 2016 et non 2015. Patrick n'est pas le saint patron de l'Ecosse...

Quant à la langue, le jury a relevé – outre les erreurs classiques sur les verbes irréguliers et un florilège de barbarismes (**the volunty*) – de nombreuses formulations obscures, abstraites, parfois calquées du français : « *there is a growth of the return on itself* » ; « *the definition of nationalism has slided* » ; « *it is quite banalized today* »... Et beaucoup d'erreurs sur la détermination (**the Brexit, *the Scotland, *ØBritish* au lieu de *the British, *Ø UK/EU* au lieu de *the UK/EU*...

En conclusion, cet exercice doit être traité avec plus de sérieux par les candidats car même s'il rapporte moins de points que la version, il s'est révélé très classant.